

1

( N° 2. )

---

# Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 30 JUIN 1848.

---

Prorogation de la loi du 18 avril 1848, relative au jury d'examen pour les grades universitaires.

---

PROJET DE LOI TRANSMIS PAR LE SÉNAT.

---

*Léopold, Roi des Belges,*

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT :

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Les effets de la loi du 18 avril 1848 sur le jury, sont étendus à la deuxième session de la présente année.

Bruxelles, le 30 juin 1848.

*Le Secrétaire,*

V. SAVART.

*Le Président du Sénat,*

DUMON-DUMORTIER.

---